



41120 CHITENAY  
 Téléphone 02.54.70.42.12  
 e-mail [commune-chitenay@orange.fr](mailto:commune-chitenay@orange.fr)  
 mairiechitenay.fr

*Mairie de Chitenay*

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2024**

*L'an deux mil vingt-quatre, le 1<sup>er</sup> juillet, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Albert BOULAY.*

*Mme CARMINATI Catherine a été élue secrétaire.*

*Convocation du 27 juin 2024*

**PRESENTS** : Mesdames KROVIARSKI-PORTEVIN Bénédicte CARMINATI Catherine, BIGOT Laetitia, Mme CABIROL Marie-Christine, Mme LEGALL Céline, TOURNEAU Guylaine. Messieurs BOULAY Jean Albert, BIGOT Jacky, AMIOT Michel, BEAUNÉ Christian, RIGOLLET Alain, ABDALLAH Georges, THERET Jean-Pierre, M. BOURDON Jean-Marie

**ABSENT EXCUSE** : M. RIDOR Gérard a donné procuration à M. Jean Albert BOULAY

*Nombre de membres du conseil : 15*

*Nombre de présents : 14*

*Nombre de procuration : 1*

*Nombre de votants : 15*

**2024-034 FINANCES LOCALES : Tarifs de la garderie**

M. le Maire propose de fixer les tarifs de la garderie de la façon suivante à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 :

Garderie du matin	2.20 €
Garderie du soir	2.52 €
Retard a/c du 1 <sup>er</sup> ¼ d'heure	9 €

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ✓ Valide l'actualisation des tarifs de la garderie tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits;  
 Suivent les signatures des membres présents.

Acte rendu exécutoire, vu sa  
 réception en Préfecture le 04 JUIL. 2024  
 Publication du 04 JUIL. 2024  
 Le Maire Jean Albert BOULAY



Pour copie conforme  
 Chitenay, le 04 JUIL. 2024  
 Le Maire Jean Albert BOULAY



La secrétaire de séance  
 Mme CARMINATI Catherine

